

Chapitre 6 - le chômage et les politiques de l'emploi

Notions :

- Les différentes formes de chômage
- Le taux de chômage et le taux d'emploi
- Le plein emploi et le sous-emploi
- Les politiques actives et les politiques passives de lutte contre le chômage

1. La nature et la mesure du chômage

Le chômage correspond à une situation du marché du travail où l'offre de travail des salariés est supérieure à la demande de travail des employeurs.

D'après l'INSEE (institut national de la statistique et des études économiques) et le BIT (bureau international du travail), un **chômeur** est une personne **en âge de travailler (15 ans et plus) sans emploi (travail rémunéré), qui recherche activement un emploi et qui est disponible immédiatement.**

Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre de personnes en activité c'est-à-dire occupant un emploi ou au chômage (= population active).

$$\text{Nombre de Chômeurs} / \text{Population active} \times 100$$

En moyenne sur le deuxième trimestre 2018, le taux de chômage au sens du BIT est de 9,1 % de la population active en France.

En moyenne, sur le 2^e trimestre 2021, le taux de chômage en France métropolitaine s'est établi à : 2,4 millions / 30 millions, soit 8,1 %.

Même en situation de plein-emploi, une économie ne peut pas connaître un taux de chômage nul, car il existe un **chômage frictionnel**, inévitable, qui correspond aux périodes d'inactivité entre deux emplois

ou au délai pour trouver un travail à la fin des études. Le chômage frictionnel est estimé entre 3 et 5 % de la population active.

Le plein-emploi correspond à la situation où le chômage se limiterait au chômage frictionnel : ceux qui souhaitent travailler trouvent un emploi.

2. Les caractéristiques du chômage actuel

On constate que les personnes les plus touchées par le chômage sont principalement les **jeunes, les femmes et les personnes faiblement diplômées**.

Le chômage des femmes s'explique par des formations qui connaissent une certaine saturation. S'ajoute le sexisme de certains employeurs (préfèrent embaucher des hommes). Le chômage des jeunes s'explique par le fait qu'une expérience professionnelle est requise. Enfin l'étude du chômage par catégorie socio-professionnelle montre que le chômage frappe surtout les ouvriers et les employés.

Il est possible de distinguer différentes formes de chômage (liste non exhaustive) :

- Le **chômage conjoncturel** : c'est un chômage temporaire lié à une baisse ponctuelle de l'activité économique.
- Le **chômage structurel** : c'est l'absence durable d'emplois sur le marché du travail. Ce type de chômage est la conséquence des mutations de l'économie (déséquilibre régional, qualifications inadaptées...).
- Le **chômage volontaire** désigne la situation des personnes qui n'acceptent pas de travailler aux conditions de rémunération proposées sur le marché du travail ;
- Le **chômage involontaire** désigne la situation des personnes qui seraient disposées à travailler aux conditions de rémunération actuelles, mais qui ne parviennent pas à trouver un emploi ;
- Le **chômage de plein emploi** : lorsque l'économie utilise pleinement le facteur travail, le chômage ne disparaît pas pour autant. Il peut subsister un **chômage volontaire** et un **chômage frictionnel** ;

3. Les causes du chômage

- **Le manque de flexibilité sur le marché du travail**

L'existence de certaines règles peut ne pas inciter les entreprises à embaucher :

- les règles concernant le licenciement rendent longues et coûteuses les procédures de licenciement (la procédure à suivre, les autorisations à demander dans le cas de licenciements collectifs, l'information aux représentants du personnel à réaliser...) ;
- la présence du SMIC représente un coût en dessous duquel les entreprises ne peuvent pas rémunérer les salariés. En effet, lorsque les coûts salariaux sont élevés, les entreprises considèrent que leur compétitivité est menacée.

- **L'insuffisance de la demande globale**

Le chômage peut également être provoqué par le dysfonctionnement du marché des biens et services : la demande de biens et de services (les ménages ne consomment plus) sur le marché peut être trop faible pour que les entreprises (et autres employeurs) puissent proposer, c'est-à-dire demander suffisamment de travail pour satisfaire tous les actifs qui offrent leur travail. Si elles anticipent une stagnation voire une récession de l'activité économique, elles n'augmenteront pas voire elles baisseront leur demande de travail, ce qui maintiendra voire aggravera le chômage.

- **L'inadéquation entre l'offre et la demande de travail**

Sur certains types de postes, il existe des difficultés d'appariement entre les offres et les demandes ce qui signifie entre autres que l'offre de travail est bien inférieure aux besoins des entreprises (ex. : dans certains métiers de la maintenance, dans les services à la personne, dans la restauration et l'hôtellerie). En revanche, pour certains emplois, c'est le contraire : il existe trop de salariés par rapport aux besoins de l'entreprise (ex. : dans certains métiers de l'industrie).

Certains postes à pourvoir ne sont pas forcément situés dans les zones dans lesquelles se trouvent les offreurs de travail.

4. Les politiques de lutte contre le chômage structurel

Face au chômage structurel, qui résulte de transformations économiques profondes, l'intervention de l'État s'avère indispensable. Diverses politiques de l'emploi peuvent être mises en œuvre pour réduire le chômage et en atténuer les conséquences sociales.

- **Les politiques actives de l'emploi : vers un marché du travail plus fluide**

Les politiques actives de l'emploi visent à **faciliter le retour à l'emploi** et à **améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande de travail**. Elles s'articulent autour de plusieurs axes :

- **Développement de l'employabilité** : Adapter les compétences des demandeurs d'emploi aux besoins du marché du travail en constante évolution. Cela passe par le renforcement de la formation professionnelle, notamment dans des domaines porteurs comme le numérique, et par l'acquisition de compétences transversales.
- **Amélioration des services pour l'emploi** : Pôle Emploi joue un rôle central en centralisant les offres d'emploi, en accompagnant les demandeurs d'emploi dans leur recherche et en aidant les entreprises à trouver les profils recherchés.
- **Incitations au retour à l'emploi** : Des dispositifs tels que la prime d'activité, des aides à la reprise d'activité ou des contrats aidés visent à encourager la reprise du travail.
- **Accompagnement des publics fragilisés** : Des mesures spécifiques sont mises en place pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, comme les chômeurs de longue durée, les jeunes ou les personnes peu qualifiées.

- **Les politiques passives de l'emploi : atténuer les effets du chômage**

Les politiques passives de l'emploi visent à **atténuer les conséquences négatives du chômage** sur les individus et les familles. Elles se concentrent principalement sur :

- **L'indemnisation du chômage** : Assurer un minimum de revenu aux personnes privées d'emploi afin de préserver leur niveau de vie et de leur permettre de faire face aux dépenses quotidiennes.
- **L'aménagement du temps de travail** : Des dispositifs tels que le temps partiel ou le chômage partiel permettent de réduire le temps de travail tout en préservant des emplois et en évitant des licenciements secs.
- **L'avancement de l'âge de la retraite** : Permettre aux individus qui le souhaitent de se retirer de la vie active plus tôt, tout en veillant à la viabilité des systèmes de retraite.

En combinant des politiques actives et passives de l'emploi, l'État peut jouer un rôle crucial dans la lutte contre le chômage structurel et dans la construction d'une société plus inclusive. L'efficacité de ces politiques dépend de leur adaptation aux réalités du marché du travail et aux besoins spécifiques des demandeurs d'emploi.

5. Identifier les politiques de lutte contre le chômage conjoncturel

Lorsque la hausse du chômage résulte d'un ralentissement de l'activité économique, des politiques conjoncturelles contracycliques peuvent être mises en œuvre pour en atténuer les effets. L'État dispose de deux leviers principaux pour stimuler la demande et la création d'emplois :

- La politique budgétaire : une approche keynésienne

Inspirée des travaux de John Maynard Keynes, cette approche vise à relancer l'économie en augmentant la demande globale. Cela peut se traduire par :

- Des baisses d'impôts : augmenter le pouvoir d'achat des ménages encourage la consommation, moteur de la croissance économique.
- Des subventions : soutenir certains secteurs d'activité en difficulté permet de préserver des emplois et de stimuler l'investissement.
- Des investissements publics : investir dans des infrastructures, des formations ou la recherche stimule la croissance et crée des emplois.

- La politique monétaire : stimuler le crédit

En baissant son taux directeur, la banque centrale peut rendre le crédit moins cher pour les entreprises et les ménages. Cela encourage l'investissement et la consommation, contribuant ainsi à la relance économique.

En complément de ces politiques conjoncturelles, la flexibilité du marché du travail peut également jouer un rôle dans la lutte contre le chômage.

Flexibiliser le marché du travail consiste à assouplir les règles qui encadrent les relations entre employeurs et salariés. Cela peut se traduire par :

La simplification des procédures de recrutement et de licenciement : faciliter l'embauche et l'adaptation des effectifs aux besoins des entreprises peut favoriser la création d'emplois.

La modulation du temps de travail : La possibilité de moduler les horaires et les durées de travail permet aux entreprises de s'adapter aux fluctuations de la demande et de préserver des emplois.

Le développement de contrats de travail plus flexibles : des contrats courts, temporaires ou intérimaires peuvent répondre aux besoins ponctuels des entreprises et faciliter l'insertion professionnelle.

Il est important de noter que la flexibilisation du marché du travail soulève des critiques, notamment concernant ses effets sur la protection des salariés et les inégalités sociales. Un juste équilibre doit être trouvé entre la nécessité de stimuler l'emploi et la protection des droits des travailleurs.